



DEMANDES À L'ÉTUDE

BLÉ

BLÉ
(*Triticum aestivum*)

Dénomination proposée: 'AAC Darby'
Numéro de la demande: 22-10894
Date de la demande: 2022/04/26
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Santosh Kumar, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'AAC Redstar', 'AAC Redwater' et 'AAC Hassler'

Sommaire: Au stade du gonflement, la gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'AAC Darby', tandis qu'elle est fortement à très fortement glauque chez 'AAC Redstar' et fortement glauque chez 'AAC Redwater' et 'AAC Hassler'. Le dessous du limbe de la dernière feuille est moyennement à fortement glauque chez 'AAC Darby', alors qu'il est fortement à très fortement glauque chez 'AAC Hassler'. L'épiaison survient plus tôt chez 'AAC Darby' que chez 'AAC Redstar' et 'AAC Redwater'. À l'épiaison, les arêtes sont de même longueur ou plus longues que l'épi chez 'AAC Darby', alors qu'elles sont plus courtes que l'épi chez 'AAC Redstar' et 'AAC Redwater'. Le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne chez 'AAC Darby', tandis qu'il est très long chez 'AAC Hassler'. La joue du grain est angulaire chez 'AAC Darby', alors qu'elle est arrondie chez 'AAC Hassler'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé à intermédiaire au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile moyennement à fortement anthocyané.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine moyennement glauque à l'épiaison; dessous du limbe moyennement à fortement glauque.

COL DE L'ÉPI : moyennement à fortement glauque à l'épiaison.

PAILLE (TIGE À MATURITÉ) : à moelle d'épaisseur moyenne en section transversale.

ÉPI : moyennement à fortement glauque à l'épiaison, à bords parallèles à pyramidal, de densité moyenne, jaune à maturité.

ARÊTES : de même longueur ou plus longues que l'épi.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : de largeur moyenne,

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : de longueur moyenne.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen à rouge foncé, à joue anguleuse.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), modérément résistante à la rouille des tiges (*Puccinia graminis*) et modérément résistante à modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*).

RÉACTION AUX INSECTES : plante résistante à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

Origine génétique: 'AAC Darby' (désignations expérimentales PT495 et 11B22-DZ2H) est issue d'un croisement entre PT495 et 'CDC Titanium' réalisé en 2011 au Centre de recherche et de développement de Beaverlodge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Beaverlodge, en Alberta. La descendance F1 a été multipliée en serre à la Station de recherche de Beaverlodge en 2012; 15 parcelles F2 ont été cultivées en masse, et 30 épis par parcelle ont été récoltés. De 2012 à 2013, les graines de 375 épis F3 ont été semées en poquets à Palmerston North, en Nouvelle-Zélande, puis 188 épis ont été sélectionnés, à raison de 4 épis par parcelle. Les critères de sélection étaient l'apparence des graines, la résistance à la rouille des tiges, à la rouille des feuilles et à la carie commune, la teneur en protéines du grain, le rendement en farine et la qualité boulangère. Des multiplications de lignées ont été réalisées de 2015 à 2018, puis la lignée F11, désignée 11B22-DZ2H, a été inscrite aux essais d'enregistrement du blé panifiable de la prairie-parc, sous la désignation PT495, de 2018 à 2020. La

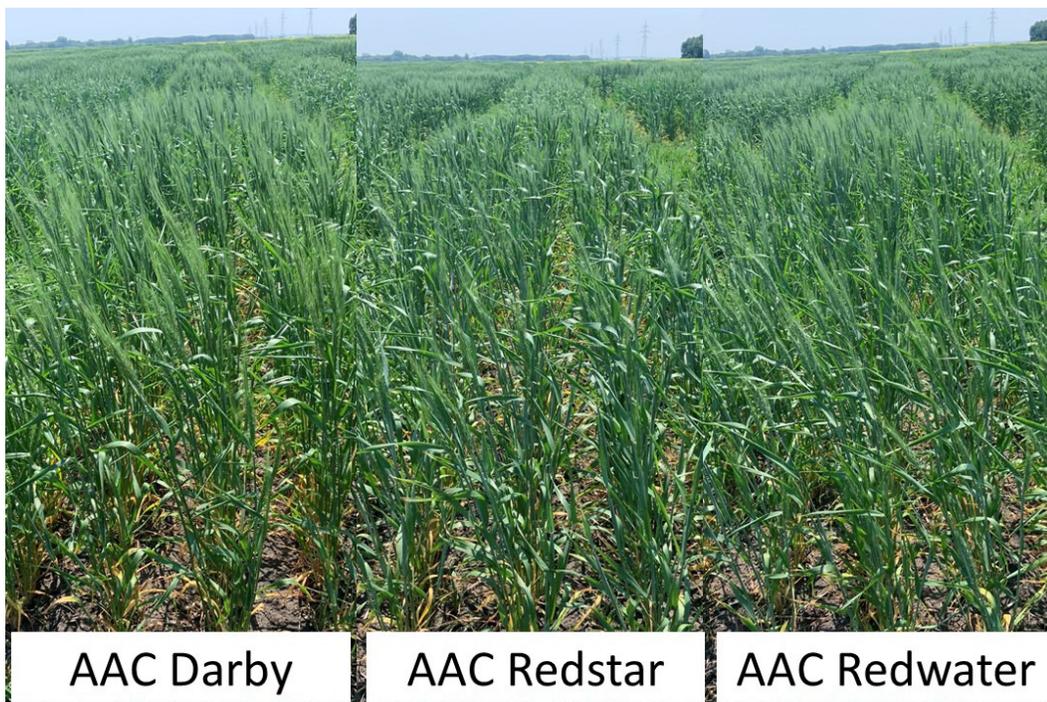
production de la semence du sélectionneur a commencé en 2020 à l'Unité de multiplication des semences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Indian Head, en Saskatchewan.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'AAC Darby' ont été réalisés en 2021 et en 2022 au Centre de recherche et de développement de Saskatoon, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Les parcelles mesuraient 2,98 mètres carrés et étaient constituées de 5 rangs de 3,35 mètres espacés de 18 cm. La densité de semis était de 264 plantes par mètre carré, ce qui donne environ 3 000 plantes par variété et par année. Les cotes de réaction aux maladies et aux ravageurs sont fondées sur les données de 2018 à 2020 fournies par le Comité de développement des grains des Prairies.

Tableau de comparaison pour 'AAC Darby'

	'AAC Darby'	'AAC Redstar'*	'AAC Redwater'*	'AAC Hassler'*
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>				
moyenne (2021)	42	46	47	44
moyenne (2022)	49	51	51	50

*variétés de référence



Blé: 'AAC Darby' (gauche) avec les variétés de référence 'AAC Redstar' (centre) et 'AAC Redwater' (droite)

Dénomination proposée: 'AAC Dutton'
Numéro de la demande: 22-10892
Date de la demande: 2022/04/26
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Santosh Kumar, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'AAC LeRoy' et 'Cardale'

Sommaire: Le coléoptile est très fortement anthocyané chez 'AAC Dutton', tandis qu'il est faiblement anthocyané chez 'AAC LeRoy'. Au stade du gonflement, la gaine de la dernière feuille est faiblement à moyennement glauque chez 'AAC Dutton',

tandis qu'elle est fortement glauque chez les variétés de référence. Le dessous du limbe de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'AAC Dutton', alors qu'il est fortement glauque chez les variétés de référence. L'épiaison survient plus tôt chez 'AAC Dutton' que chez 'Cardale'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé à intermédiaire au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile très fortement anthocyané.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine faiblement à moyennement glauque à l'épiaison; dessous du limbe moyennement glauque.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince à moyenne en section transversale.

ÉPI : faiblement à moyennement glauque à l'épiaison, pyramidal, dense, brun à maturité.

ARÊTES : de même longueur ou plus longues que l'épi.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge foncé.

RÉACTIONS AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis*) et modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*).

RÉACTION AUX INSECTES : plante résistante à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

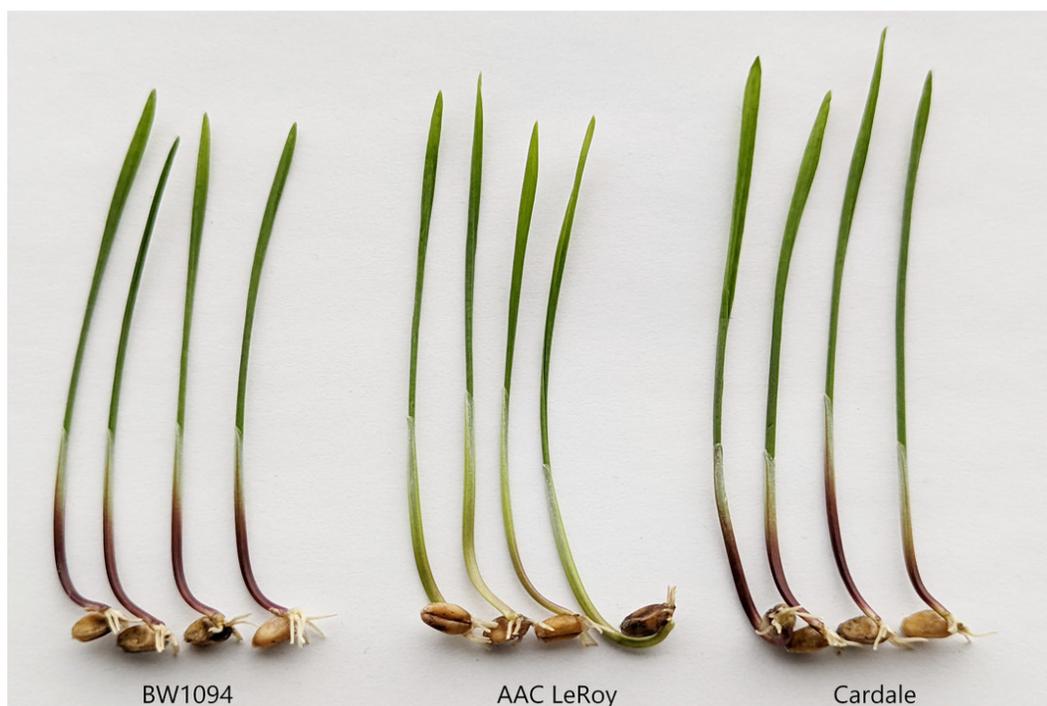
Origine génétique: 'AAC Dutton' (désignations expérimentales BW1094 et BL45*D0278) est issue d'un croisement entre BW486 et 'Cardale' réalisé en 2011 au Centre de recherche sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba. Des lignées dihaploïdes ont été créées à partir de la génération F1 ainsi obtenue en 2013 au Centre de recherche et de développement de Morden d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba. De 2013 à 2014, 200 lignées ont été cultivées en poquets à Leeston, en Nouvelle-Zélande, et dans les installations de la Greenhouse Inc., où des pertes ont été subies à la suite d'une inondation de la pépinière de plein champ. Cent vingt-deux lignées ont été multipliées en rangs à Leeston, puis soumises à des essais à Saskatoon, en Saskatchewan, en 2015. Les critères de sélection étaient la hauteur de la plante, la résistance à la verse, la précocité de maturation, le rendement grainier, le poids spécifique du grain et le poids de 1 000 grains, la résistance à la rouille des feuilles, à la rouille des tiges, à la fusariose de l'épi et à la carie commune ainsi que les caractères qualitatifs du grain tels que la teneur en protéines, l'indice de chute, le rendement en farine et la qualité boulangère. En 2016, 25 lignées ont été soumises à des essais sous la désignation BS402, puis 10 lignées ont été inscrites à l'essai 'A' du blé panifiable du Centre en 2017, et 4 lignées, à l'essai 'B' du blé panifiable du Centre en 2018. La lignée désignée BL45*D0278 a été inscrite aux essais d'enregistrement 'C' du blé panifiable du Centre, sous la désignation BW1094, de 2019 à 2021. La production de la semence du sélectionneur a commencé en 2021 à l'Unité de multiplication des semences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Indian Head, en Saskatchewan.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'AAC Dutton' ont été réalisés en 2021 et en 2022 au Centre de recherche et de développement de Saskatoon, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Les parcelles mesuraient 2,98 mètres carrés et étaient constituées de 5 rangs de 3,35 mètres espacés de 18 cm. La densité de semis était de 264 plantes par mètre carré, ce qui donne environ 3 000 plantes par variété et par année. Les cotes de réaction aux maladies et aux ravageurs sont fondées sur les données de 2019 à 2021 fournies par le Comité de développement des grains des Prairies.

Tableau de comparaison pour 'AAC Dutton'

	'AAC Dutton'	'AAC LeRoy**	'Cardale**
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>			
moyenne (2021)	42	43	44
moyenne (2022)	50	51	52

*variétés de référence



Blé: 'AAC Dutton' (gauche) avec les variétés de référence 'AAC LeRoy' (centre) et 'Cardale' (droite)

Dénomination proposée: 'AAC Hassler'
Numéro de la demande: 22-10895
Date de la demande: 2022/04/26
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Santosh Kumar, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)

Variétés de référence: 'AAC Redstar' et AAC Redwater'

Sommaire: *Le coléoptile est fortement anthocyané chez 'AAC Hassler', tandis qu'il est moyennement anthocyané chez 'AAC Redwater'. Au stade du gonflement, la gaine de la dernière feuille est fortement glauque chez 'AAC Hassler', alors qu'elle est moyennement glauque chez 'AAC Darby'. Le dessous du limbe de la dernière feuille est fortement à très fortement glauque chez 'AAC Hassler', alors qu'il est moyennement à fortement glauque chez 'AAC Darby'. La troncature de la glume inférieure est étroite chez 'AAC Hassler', tandis qu'elle est moyenne à large chez 'AAC Redstar' et 'AAC Redwater' et de largeur moyenne chez 'AAC Darby'. Le bec de la glume inférieure est très long chez 'AAC Hassler', alors qu'il est de longueur moyenne chez les variétés de référence. La joue du grain est arrondie chez 'AAC Hassler', alors qu'elle est angulaire chez les variétés de référence.*

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile fortement anthocyané.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine fortement glauque à l'épiaison; dessous du limbe fortement à très fortement glauque.

COL DE L'ÉPI : fortement glauque à l'épiaison.

PAILLE (TIGE À MATURITÉ) : à moelle d'épaisseur moyenne en section transversale.

ÉPI : fortement glauque à l'épiaison, à bords parallèles à pyramidal, moyen à dense, jaune à maturité.

ARÊTES : de même longueur que l'épi.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : étroite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : très long.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen à rouge foncé, à joue arrondie.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*) et à la rouille des tiges (*Puccinia graminis*) et modérément résistante à modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*).

RÉACTION AUX INSECTES : plante sensible à la cécidomyie orangée du blé (*Sitodiplosis mosellana*).

Origine génétique: 'AAC Hassler' (désignations expérimentales PT496 et 12B10-BF3G) est issue d'un croisement entre 'CDC Titanium' et 'Thorsby' réalisé en 2012 au Centre de recherche et de développement de Beaverlodge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Beaverlodge, en Alberta. La descendance F1 a été multipliée en serre à la Station de recherche de Beaverlodge en 2012; 10 parcelles F2 ont été cultivées en masse, et 25 épis par parcelle ont été récoltés. À l'hiver 2013-2014, les graines de 126 épis F3 ont été semées en poquets à Palmerston North, en Nouvelle-Zélande, puis 104 épis ont été sélectionnés, à raison de 4 épis par parcelle. Les critères de sélection étaient l'apparence des graines, la résistance à la rouille des tiges, à la rouille des feuilles et à la carie commune, la teneur en protéines du grain, le rendement en farine et la qualité boulangère. Des multiplications de lignées ont été réalisées de 2015 à 2018, puis la lignée F11, désignée 12B10-BF3G, a été inscrite aux essais d'enregistrement du blé panifiable de la prairie-parc, sous la désignation PT496, de 2019 à 2021. La production de la semence du sélectionneur a commencé en 2021 à l'Unité de multiplication des semences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Indian Head, en Saskatchewan.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'AAC Hassler' ont été réalisés en 2021 et en 2022 au Centre de recherche et de développement de Saskatoon, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Les parcelles mesuraient 2,98 mètres carrés et étaient constituées de 5 rangs de 3,35 mètres espacés de 18 cm. La densité de semis était de 264 plantes par mètre carré, ce qui donne environ 3 000 plantes par variété et par année. Les cotes de réaction aux maladies et aux ravageurs sont fondées sur les données de 2019 à 2021 fournies par le Comité de développement des grains des Prairies.



Blé: 'AAC Hassler' (gauche) avec les variétés de référence 'AAC Redstar' (centre) et 'AAC Redwater' (droite)

Dénomination proposée: 'Accelerate'
Numéro de la demande: 19-9843
Date de la demande: 2019/05/07
Requérant: Limagrain Cereals Research Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Limagrain Cereal Seeds, LLC, Fort Collins, Colorado (États-Unis)

Variétés de référence: 'MSCHEVELLE' et 'AAC Penhold'

Sommaire: À maturité, 'Accelerate' donne une plante (épi et arêtes compris) plus haute que les variétés de référence. Les arêtes sont plus courtes que l'épi chez 'Accelerate', alors qu'elles sont de même longueur que l'épi chez 'MSCHEVELLE'. La troncature de la glume inférieure est de largeur moyenne chez 'Accelerate', tandis qu'elle est étroite chez 'MSCHEVELLE'. La glume inférieure est courte à moyenne et étroite à moyenne chez 'Accelerate', tandis qu'elle est longue et large chez 'AAC Penhold'. Le bec de la glume inférieure est court chez 'Accelerate', alors qu'il est de longueur moyenne chez 'MSCHEVELLE' et moyen à long chez 'AAC Penhold'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; époques d'épiaison et de maturation intermédiaires.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine moyennement glauque à l'épiaison.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince en section transversale.

ÉPI : moyennement glauque à l'épiaison, à bords parallèles à pyramidal, de densité moyenne, blanc à maturité.

ARÊTES : plus courtes que l'épi.

GLUME INFÉRIEURE : courte à moyenne, étroite à moyenne, glabre.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : légèrement inclinée, de largeur moyenne.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : court, droit à légèrement courbé.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge clair à rouge moyen, petit à moyen; sillon de largeur moyenne, peu profond à moyen.

GERME : elliptique à largement elliptique.

Origine génétique: 'Accelerate' (désignations expérimentales LNR14-1299 et HY2077) a été mise au point par sélection généalogique modifiée. En 2011, un croisement a été réalisé entre les lignées exclusives LNR10-0146 et LNR10-0177 à Fort Collins, au Colorado, aux États-Unis, puis la descendance F1 a été cultivée à Yuma, en Arizona, aux États-Unis. De 2012 à 2014, la variété a été multipliée de la génération F2 à la génération F4, puis des sélections F5 ont été cultivées en lignes-épis à Yuma, durant la saison de culture 2013-2014, aux fins d'obtention de stocks de semence. La production de la semence du présélectionneur a débuté au Colorado, aux États-Unis, en 2016. La variété a été évaluée dans plusieurs localités des États-Unis et du Canada en 2015, puis inscrite aux Essais coopératifs d'enregistrement du blé à haut rendement, sous la désignation LNR14-1299, de 2016 à 2018. 'Accelerate' a été sélectionnée en fonction du rendement grainier, de la stabilité du grain, de la précocité de maturation, de la résistance à la verse, de la hauteur de la plante et de la résistance aux maladies ainsi que de caractères liés à l'utilisation finale tels que la teneur en protéines, le rendement meunier, la qualité de la féculé, la force et l'extensibilité du gluten, la qualité boulangère et la qualité pour la fabrication de pâtes alimentaires.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'Accelerate' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 dans les installations de Limagrain Cereals Research Canada, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison d'au moins 3 répétitions par variété et par année disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle de 4,5 mètres carrés était constituée de 6 rangs de 3,0 mètres espacés de 0,22 mètre. La densité de semis était de 250 plantes par mètre carré, ce qui donne un total d'au moins 3 375 plantes par variété et par année. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 40 mesures par variété et par année. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon un test t de Student apparié.

Tableau de comparaison pour 'Accelerate'

	'Accelerate'	'MSCHEVELLE'*	'AAC Penhold'*
<i>Hauteur de la plante à maturité, avec l'épi et les arêtes (cm)</i>			
moyenne (2020)	83	80	77
écart-type (2020)	5,0	3,0	5,0
moyenne (2021)	52	50	45
écart-type (2021)	4,4	3,8	3,4

*variétés de référence



Blé: 'Accelerate' (gauche) avec les variétés de référence 'MSCHEVELLE' (centre) et 'AAC Penhold' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Pilar CLPlus'
Numéro de la demande: 19-9815
Date de la demande: 2019/04/29
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Abound', 'CDC Landmark' et 'AAC Brandon'

Sommaire: *Au stade du gonflement, la fréquence de plantes à dernière feuille retombante est moyenne à élevée chez 'CDC Pilar CLPlus', alors qu'elle est élevée à très élevée chez 'AAC Brandon'. Les oreillettes de la dernière feuille sont non anthocyanées à faiblement anthocyanées chez 'CDC Pilar CLPlus', tandis qu'elles sont moyennement anthocyanées chez 'CDC Abound'. À maturité, la face convexe de l'article apical du rachis présente une pubescence de densité moyenne chez 'CDC Pilar CLPlus', tandis qu'elle est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'CDC Landmark'. La glume inférieure est droite chez 'CDC Pilar CLPlus', alors qu'elle est fortement élevée et forme même une deuxième pointe chez 'CDC Landmark'.*

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; fréquence moyenne à élevée de plantes à dernière feuille retombante; époque d'épiaison intermédiaire.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile non anthocyané à faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à oreillettes non anthocyanées à faiblement anthocyanées; gaine non glauque à faiblement glauque; limbe et gaine glabres.

COL DE L'ÉPI : faiblement à moyennement glauque, courbé.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle d'épaisseur moyenne en section transversale, non anthocyanée.

ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque à l'épiaison, pyramidal, de densité moyenne, jaune à maturité, dressé; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence de densité moyenne.

ARÊTES : plus courtes que l'épi, blanches à maturité.

GLUME INFÉRIEURE : moyenne à longue, moyenne à large, glabre; pilosité interne d'étendue moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, droite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyen à long, légèrement à modérément courbé.

GLUMELLE INFÉRIEURE : droite.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur, de longueur et de largeur moyennes, ovale, à joue arrondie à anguleuse; poils de la brosse de longueur moyenne; sillon de largeur et de profondeur moyennes.

GERME : de grosseur moyenne, arrondi ou largement elliptique.

Origine génétique: 'CDC Pilar CLPlus' (désignation expérimentale PT598) est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 2006 à Swift Current, en Saskatchewan, entre les lignées BW876 et la descendance issue d'un croisement entre BW390 et IR05250. La descendance F1 ainsi obtenue a été cultivée en phytotron à l'hiver 2006-2007. Les plantes F2 ont été cultivées en masse dans une parcelle à Saskatoon en 2007. La génération F3 a été cultivée en masse dans une pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande durant l'hiver 2007-2008. Les générations F4 à F6 ont été cultivées en masse à Saskatoon en 2008, en 2009 et en 2010, respectivement. Des plantes F7 ont été sélectionnées en fonction du type de plante et de la résistance de la paille. Les plantes F8 ont été cultivées dans des parcelles, puis une sélection a été faite en fonction du rendement, de la hauteur de la plante et de la longueur de la paille. 'PT598' a été évaluée dans le cadre des essais 'B' du blé de l'Ouest et dans le cadre de l'Essai coopératif du blé de la prairie-parc de 2016 à 2018.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'CDC Pilar CLPlus' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 au Crop Science Field Facility de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,6 mètres espacés de 0,23 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures par variété et par année.



Blé: 'CDC Pilar CLPlus' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Abound' (centre gauche), 'CDC Landmark' (centre droite) et 'AAC Brandon' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Silas'
Numéro de la demande: 21-10464
Date de la demande: 2021/04/20
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Glenn', 'Parata' et 'CDC Bradwell'

Sommaire: Au stade des 4 feuilles, le coléoptile est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'CDC Silas', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Parata'. Au stade du gonflement, la fréquence de plantes à dernière feuille retombante est élevée chez 'CDC Silas', alors qu'elle est moyenne chez 'Parata' et 'CDC Bradwell'. La gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'CDC Silas', alors qu'elle est faiblement glauque chez 'Glenn'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; fréquence élevée de plantes à dernière feuille retombante; époque d'épiaison intermédiaire.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; gaine moyennement glauque; limbe et gaine glabres.

COL DE L'ÉPI : moyennement glauque, courbé.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle d'épaisseur moyenne en section transversale, non anthocyanée.

ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque à l'épiaison, pyramidal, de densité moyenne, jaune à maturité, dressé; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne.

ARÊTES : plus courtes ou de même longueur que l'épi, blanches à maturité.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et de largeur moyennes, glabre; pilosité interne de densité moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, droite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyen à long, légèrement à modérément courbé.

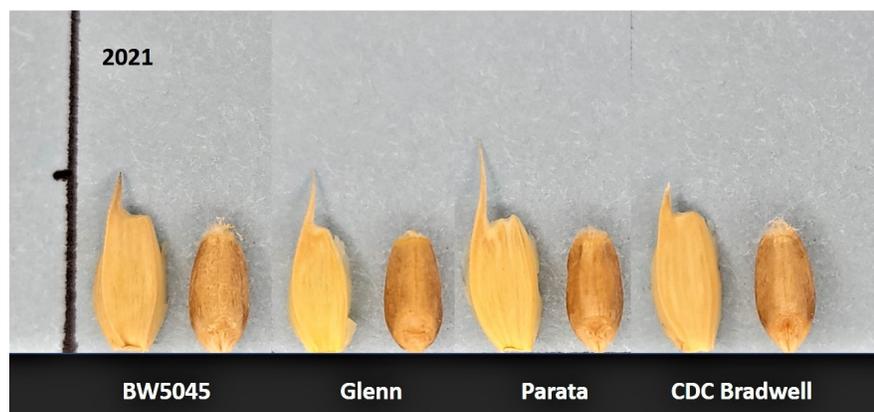
GLUMELLE INFÉRIEURE : droite.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur, de longueur et de largeur moyennes, ovale; poils de la brosse de longueur moyenne; sillon de largeur et de profondeur moyennes.

GERME : de grosseur moyenne, arrondi ou largement elliptique.

Origine génétique: 'CDC Silas' (désignations expérimentales 12ORG20 et BW5045) est issue d'un croisement contrôlé réalisé à Saskatoon, en Saskatchewan, entre la variété 'Alsen' et la lignée W01361 en 2003. La descendance F1 a été cultivée en Nouvelle-Zélande à l'hiver 2003-2004. Les générations suivantes ont été cultivées en masse dans des parcelles de 2004 à 2007 à Saskatoon, en Saskatchewan. Les lignées F6 ont été cultivées en poquets en 2008 et les lignes-épis F7 ont été cultivés en 2010. Les activités de multiplication ont été suspendues en 2009 et en 2010 à cause d'un manque de financement. De 2011 à 2015, une lignée désignée 120ORG20 a été évaluée en fonction de la réaction à la rouille des feuilles et à la rouille des tiges, puis a ensuite été inscrite à des essais répétés de rendement, dans des rotations de cultures biologiques, à Saskatoon et à l'Université de l'Alberta en 2012, en 2014 et en 2015. La lignée a ensuite été soumise à d'autres évaluations dans le cadre de l'essai 'B' du blé panifiable de l'Ouest en 2016 et de l'Essai coopératif du blé panifiable de l'Ouest de 2017 à 2019 sous la désignation de BW5045.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'CDC Silas' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 au Crop Science Field Facility de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,6 mètres espacés de 0,23 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures par variété et par année.



Blé: 'CDC Silas' (gauche) avec les variétés de référence 'Glenn' (centre gauche), 'Parata' (centre droite) et 'CDC Bradwell' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC SKRush'
Numéro de la demande: 20-10325
Date de la demande: 2020/07/29
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'Glenn', 'Parata' et 'CDC Bradwell'

Sommaire: *Au stade des 4 feuilles, le coléoptile est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'CDC SKRush', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Parata'. Au stade du gonflement, la fréquence de plantes à dernière feuille retombante est moyenne chez 'CDC SKRush', alors qu'elle est élevée à très élevée chez 'Glenn'. À maturité, la face convexe de l'article apical du rachis présente une pubescence de densité moyenne à élevée chez 'CDC SKRush', tandis qu'elle présente une pubescence clairsemée chez 'CDC Bradwell'.*

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; fréquence moyenne de plantes à dernière feuille retombante; époque d'épiaison intermédiaire.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à oreillettes moyennement anthocyanées; gaine faiblement glauque; limbe et gaine glabres.

COL DE L'ÉPI : moyennement à fortement glauque, courbé.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince à moyenne en section transversale, non anthocyanée.

ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque à l'épiaison, pyramidal, de densité moyenne, jaune à maturité, dressé; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence moyenne à dense.

ARÊTES : plus courtes ou de même longueur que l'épi, blanches à maturité.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et de largeur moyennes, glabre; pilosité interne d'étendue moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, légèrement à modérément courbée.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : long, légèrement à modérément courbé.

GLUMELLE INFÉRIEURE : droite.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur, de longueur et de largeur moyennes, ovale, à joue arrondie; poils de la brosse moyens à longs; sillon de largeur et de profondeur moyennes.

GERME : de grosseur moyenne, arrondi ou largement elliptique.

Origine génétique: 'CDC SKRush' (désignation expérimentale PT599 et W13679) est issue d'un croisement contrôlé réalisé à Swift Current, en Saskatchewan, entre les lignées W04619 et W06023 en 2008. La descendance F1 ainsi obtenue a été cultivée en Nouvelle-Zélande à l'hiver 2008-2009. Les plantes F2 ont été cultivées en masse dans une parcelle à Saskatoon en 2009. La génération F3 a été cultivée en masse dans des parcelles d'une pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande durant l'hiver 2009-2010. La génération F4 a été cultivée en masse dans des parcelles de la Viterra Research Farm, à Rosebank, au Manitoba, en 2010, où une lignée a été désignée W13679. Les générations suivantes ont été cultivées dans des parcelles, puis d'autres sélections ont été faites en fonction du rendement grainier, de la hauteur de la plante et de la longueur de la paille. La variété a été évaluée dans le cadre de l'Essai coopératif du blé de la prairie-parc de 2016 à 2018 sous la désignation de 'PT599'.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'CDC SKRush' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 au Crop Science Field Facility de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,6 mètres espacés de 0,23 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures par variété et par année.



Blé: 'CDC SKRush' (gauche) avec les variétés de référence 'Glenn' (centre gauche), 'Parata' (centre droite) et 'CDC Bradwell' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Succession CLPlus'
Numéro de la demande: 19-9814
Date de la demande: 2019/04/29
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Pierre Hucl, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Abound', 'CDC Landmark' et 'AAC Brandon'

Sommaire: *Au stade du gonflement, les oreillettes de la dernière feuille sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'CDC Succession CLPlus', alors qu'elles sont non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées chez 'CDC Landmark' et 'AAC Brandon'. La moelle de la paille est mince à moyenne en section transversale chez 'CDC Succession CLPlus', tandis qu'elle est moyenne à épaisse chez 'CDC Abound'. À maturité, la face convexe de l'article apical du rachis présente une pubescence de densité moyenne chez 'CDC Succession CLPlus', tandis qu'elle est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'CDC Landmark'. La troncation de la glume inférieure est droite chez 'CDC Succession CLPlus', alors qu'elle est fortement élevée et forme même une deuxième pointe chez 'CDC Landmark'.*

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port dressé au stade des 5 à 9 talles; fréquence élevée de plantes à dernière feuille retombante; époque d'épiaison intermédiaire.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à oreillettes faiblement à moyennement anthocyanées; gaine faiblement glauque; limbe et gaine glabres.

COL DE L'ÉPI : faiblement à moyennement glauque, courbé.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince à moyenne en section transversale, non anthocyanée.

ÉPI : non glauque ou très faiblement glauque à l'épiaison, pyramidal, de densité moyenne, jaune à maturité, dressé; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence de densité moyenne.

ARÊTES : plus courtes ou de même longueur que l'épi, blanches à maturité.

GLUME INFÉRIEURE : moyenne à longue, moyenne à large, glabre; pilosité interne de densité moyenne.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyenne à large, droite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : moyen à long, modérément courbé.

GLUMELLE INFÉRIEURE : droite.

GRAIN : de type roux vitreux, rouge moyen, de grosseur, de longueur et de largeur moyennes, ovale, à joue arrondie à anguleuse; poils de la brosse de longueur moyenne; sillon de largeur et de profondeur moyennes.

GERME : de grosseur moyenne, arrondi à largement elliptique.

Origine génétique: 'CDC Succession CLPlus' (désignation expérimentale BW5031) est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 2006 à Swift Current, en Saskatchewan, entre les lignées BW876 et la descendance issue d'un croisement entre 05F0071 et IR05030. La descendance F1 ainsi obtenue a été cultivée en phytotron à l'hiver 2006-2007. Les plantes F2 ont été cultivées en masse dans une parcelle à Saskatoon en 2007. La génération F3 a été cultivée en masse dans une pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande durant l'hiver 2007-2008. Les générations F4 à F6 ont été cultivées en masse dans des parcelles à Saskatoon en 2008, en 2009 et en 2010, respectivement. Les sélections parmi la génération F7 étaient fondées sur le type de plante et la résistance de la paille. Les lignées F8 sélectionnées ont été cultivées dans des poquets, puis d'autres sélections ont été faites en fonction du rendement grainier, de la hauteur de la plante, de la résistance de la paille et de la réaction aux maladies. Une lignée désignée BW5031 a été évaluée dans le cadre des essais coopératifs du blé panifiable de l'Ouest de 2016 à 2018.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'CDC Succession CLPlus' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 au Crop Science Field Facility de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,6 mètres espacés de 0,23 mètre. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 40 mesures par variété et par année.



Blé: 'CDC Succession CLPlus' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Abound' (centre gauche), 'CDC Landmark' (centre droite) et 'AAC Brandon' (droite)

Dénomination proposée: 'Daybreak'
Numéro de la demande: 19-9844
Date de la demande: 2019/05/07
Requérant: Limagrain Cereals Research Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Limagrain Cereal Seeds, LLC, Fort Collins, Colorado (États-Unis)

Variétés de référence: 'Glenn' et 'AAC Brandon'

Sommaire: L'épiaison survient plus tôt chez 'Daybreak' que chez 'AAC Brandon'. La glume inférieure est longue chez 'Daybreak', alors qu'elle est de longueur moyenne chez 'Glenn'. Le bec de la glume inférieure est long à très long chez 'Daybreak', alors qu'il est court chez 'Glenn' et de longueur moyenne chez 'AAC Brandon'. Le grain est rouge moyen chez 'Daybreak', tandis qu'il est rouge foncé chez 'AAC Brandon'.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; époques d'épiaison et de maturation intermédiaires.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine moyennement glauque à l'épiaison.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince en section transversale.

ÉPI : faiblement à moyennement glauque à l'épiaison, à bords parallèles à pyramidal, de densité moyenne, blanc à maturité.

ARÊTES : plus courtes que l'épi.

GLUME INFÉRIEURE : longue, moyenne à large, glabre.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : droite à élevée, étroite à moyenne.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : long à très long, légèrement courbé.

GRAIN : de type vitreux roux, rouge moyen, de grosseur moyenne, ovale.

Origine génétique: 'Daybreak' (désignations expérimentales LNR13-0601 et BW5056) a été mise au point par sélection généalogique modifiée. En 2010, un croisement a été réalisé entre des lignées exclusives à Northfield, au Colorado, aux États-Unis, puis la descendance F1 a été cultivée à Fort Collins, au Colorado. De 2011 à 2013, la variété a été multipliée de la génération F2 à la génération F4, puis des sélections F5 ont été cultivées en lignes-épis à Yuma, en Arizona, durant la saison de culture 2012-2013, aux fins d'obtention de stocks de semences. La production de la semence du présélectionneur a débuté au Minnesota, aux États-Unis, en 2016. La variété a été évaluée dans plusieurs localités des États-Unis et du Canada de 2014 à 2016, puis inscrite aux Essais coopératifs d'enregistrement du blé panifiable de l'Ouest, sous la désignation BW5056, de 2017 à 2018. 'Daybreak' a été sélectionnée en fonction du rendement grainier, de la stabilité du grain, de la précocité de maturation, de la résistance à la verse, de la hauteur de la plante et de la résistance aux maladies ainsi que de caractères liés à l'utilisation finale tels que la teneur en protéines du grain, le rendement meunier, la qualité de la fécule, la force et l'extensibilité du gluten, la qualité boulangère et la qualité pour la fabrication de pâtes alimentaires.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'Daybreak' ont été réalisés durant les saisons de culture 2020 et 2021 dans les installations de Limagrain Cereals Research Canada, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison d'au moins 3 répétitions par variété et par année disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle de 4,5 mètres carrés était constituée de 6 rangs de 3,0 mètres espacés de 0,22 mètre. La densité de semis était de 250 plantes par mètre carré, ce qui donne un total d'au moins 3 375 plantes par variété et par année.

Tableau de comparaison pour 'Daybreak'

	'Daybreak'	'Glenn'*	'AAC Brandon'*
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>			
moyenne (2020)	58	57	60
moyenne (2021)	50	50	52

*variétés de référence



Blé: 'Daybreak' (gauche) avec les variétés de référence 'Glenn' (centre) et 'AAC Brandon' (droite)

Dénomination proposée: 'WPB Whistler'
Numéro de la demande: 19-9715
Date de la demande: 2019/02/01
Requérant: Wiersum Plantbreeding BV, Winschoten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Plantomar Ltd., Canmore (Alberta)
Sélectionneur: Ingeborg Westerdijk-Hoks, Wiersum Plantbreeding (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Alderon', 'Pasteur' et 'Sparrow'

Sommaire: Au stade des 5 à 9 talles, la plante est dressée à demi-dressée chez 'WPB Whistler', tandis qu'elle est intermédiaire entre demi-dressée et demi-étalée chez 'Alderon'. L'épiaison survient plus tôt chez 'WPB Whistler' que chez

'Alderon' et 'Sparrow'. Au stade du gonflement, la gaine de la dernière feuille est moyennement à fortement glauque chez 'WPB Whistler', alors qu'elle est non glauque à faiblement glauque chez 'Sparrow'. Le dessous du limbe de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'WPB Whistler', alors qu'il est non glauque ou très faiblement glauque à faiblement glauque chez 'Sparrow'. À l'épiaison, l'épi est moyennement à fortement glauque chez 'WPB Whistler', tandis qu'il est non glauque ou très faiblement glauque à faiblement glauque chez 'Pasteur' et faiblement à moyennement glauque chez 'Sparrow'. À maturité, l'épi est incliné chez 'WPB Whistler', alors qu'il est dressé chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : blé commun de printemps, à port dressé à demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; épiaison et maturation intermédiaires à tardives.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; gaine moyennement à fortement glauque; dessous du limbe moyennement glauque.

COL DE L'ÉPI : fortement glauque.

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince à moyenne en section transversale, non anthocyanée.

ÉPI : moyennement à fortement glauque à l'épiaison, à bords parallèles, de densité moyenne, blanc jaunâtre à maturité, incliné.

ARÊTES : plus courtes que l'épi, blanc jaunâtre à maturité.

GLUME INFÉRIEURE : glabre.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : légèrement inclinée.

GRAIN : rouge moyen.

Origine génétique: 'WPB Whistler' (désignation expérimentale WPB 10SW010-06) est issue d'un croisement entre LW 018W004-01 et 'Hamlet' réalisé en 2010 à la Wiersum Plant Breeding Station, près de Dronten, aux Pays-Bas. Les générations F1 à F5 ont été traitées à la Wiersum Plant Breeding Station. Les générations F1 et F3 ont été cultivées en serre, tandis que la génération F2 a été cultivée en masse au champ. En 2012, des lignes-épis F4 ont été cultivées au champ, puis des sélections ont été faites en fonction de la précocité d'épiaison, de la hauteur de la plante, et de la résistance à la verse et aux maladies. En 2013, des microparcelles F5 ont fait l'objet d'une sélection visuelle fondée sur tous les caractères possibles, puis une autre sélection a été réalisée en fonction du poids spécifique du grain, du poids de 1 000 grains et de la teneur en protéines du grain. En 2014, les graines de sept lignées F6 sélectionnées ont été semées dans le cadre d'essais d'observation près de Taber, en Alberta, et à Fort Whyte, au Manitoba, au Canada. Deux des sept lignées F7 ont été inscrites à des essais de rendement dans cinq localités en 2015. La lignée désignée WPB 10SW010-06 a été inscrite aux Essais d'enregistrement du blé à des fins spéciales en 2016. En même temps, la sélection de conservation a débuté parmi les descendants F8 obtenus à l'hiver 2014-2015. Six descendants ont été choisis pour leur uniformité ou morphologie et leur coloration au phénol et ont été cultivés, comparés et épurés pour éliminer les plantes hors-types, puis leurs graines ont été mises en mélange à partir de parcelles de 36 mètres carrés en 2016. Les épis sélectionnés ont été semés dans 120 lignes-épis en 2017. En 2018, cinq lignes-épis ont été récoltées individuellement et utilisées pour former 5 blocs de 30 lignes-épis pour produire la semence du sélectionneur à la Wiersum Plant Breeding Station, près de Dronten.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'WPB Whistler' ont été réalisés à Fort Whyte, au Manitoba, durant les saisons de culture 2020 et 2021, à raison de 4 répétitions disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 4,5 mètres espacés de 18 cm. La densité de semis était de 307 plantes par mètre carré, ce qui donne 1 000 plantes par répétition et par variété.

Tableau de comparaison pour 'WPB Whistler'

	'WPB Whistler'	'Alderon**	'Pasteur**	'Sparrow**
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>				
moyenne (2020)	51	55	50	53
moyenne (2021)	49	52	50	51

*variétés de référence



Blé: 'WPB Whistler' (gauche) avec les variétés de référence 'Alderon' (centre gauche), 'Pasteur' (centre droite) et 'Sparrow' (droite)

BLÉ
(*Triticum turgidum* subsp. *durum*)

Dénomination proposée: 'AAC Antler'
Numéro de la demande: 22-10893
Date de la demande: 2022/04/26
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Yuefeng Ruan, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AAC Donlow', 'CDC Credence', 'CDC Defy' et 'Transcend'

Sommaire: Le coléoptile est très fortement anthocyané chez 'AAC Antler', tandis qu'il est moyennement anthocyané chez 'CDC Credence'. La fréquence des plantes à dernière feuille retombante est moyenne à élevée chez 'AAC Antler', tandis qu'elle est élevée à très élevée chez 'CDC Credence' et 'Transcend' et très élevée chez 'CDC Defy'. Chez 'AAC Antler', la dernière feuille est plus courte que chez 'CDC Defy' et plus étroite que chez 'AAC Donlow'. La gaine de la dernière feuille est moyennement glauque chez 'AAC Antler', tandis qu'elle est fortement glauque chez 'CDC Defy' et 'Transcend'. L'épiaison survient plus tard chez 'AAC Antler' que chez 'CDC Defy' et 'Transcend'. L'épi est fortement glauque chez 'AAC Antler', alors qu'il est moyennement glauque chez 'CDC Credence' et faiblement glauque chez 'CDC Defy'. Le col de l'épi est moyennement glauque chez 'AAC Antler', tandis qu'il est très fortement glauque chez 'AAC Donlow', faiblement glauque chez 'CDC Defy' et fortement glauque chez 'Transcend'. À maturité, 'AAC Antler' donne une plante (épi et arêtes compris) plus courte que 'CDC Credence', 'CDC Defy' et 'Transcend'. L'épi, sans les arêtes, est plus court chez 'AAC Antler' que chez 'CDC Defy' et 'Transcend'. Les arêtes sont blanches chez 'AAC Antler', alors qu'elles sont noires chez 'CDC Credence'. Le col de l'épi est droit chez 'AAC Antler', alors qu'il est courbé chez les variétés de référence. Chez 'AAC Antler', la glume inférieure est plus longue que chez 'AAC Donlow' et 'CDC Credence', mais plus courte que chez 'CDC Defy'. Le poids de 1 000 grains est moins élevé chez 'AAC Antler' que chez 'CDC Credence', 'CDC Defy' et 'Transcend'.

Description:

PLANTE : blé dur de printemps, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; fréquence moyenne à élevée de plantes à dernière feuille retombante; époque d'épiaison intermédiaire.

PLANTULE (AU STADE DES 4 FEUILLES) : à coléoptile très fortement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE (AU STADE DU GONFLEMENT) : à oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; gaine moyennement glauque; dessous du limbe non glauque ou très faiblement glauque; gaine et limbe glabres.

COL DE L'ÉPI : glabre ou à pubescence très clairsemée sur le nœud supérieur, moyennement glauque à l'anthèse, droit à maturité

PAILLE (À MATURITÉ) : à moelle mince en section transversale, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.

ÉPI : fortement glauque à l'épiaison, à bords parallèles à pyramidal, dense, blanc cassé à maturité, dressé; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.

ARÊTES : plus longues que l'épi, blanches.

GLUME INFÉRIEURE : moyennement oblongue, de longueur et de largeur moyennes, glabre.

TRONCATURE DE LA GLUME INFÉRIEURE : légèrement inclinée, étroite.

BEC DE LA GLUME INFÉRIEURE : court, légèrement courbé.

BEC DE LA GLUMELLE INFÉRIEURE : légèrement courbé.

GRAIN : ambré, gros, long, de largeur moyenne, elliptique, à joue arrondie.

GERME : ovale.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage; bonne qualité pour la fabrication de pâtes alimentaires.

RÉACTIONS AUX MALADIES : plante résistante à la carie commune (*Tilletia tritici* et *Tilletia laevis*), à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), à la rouille des tiges (*Puccinia graminis*) et à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*) et modérément résistante à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*).

Origine génétique: 'AAC Antler' (désignations expérimentales A1323-EW05 et DT2015) est issue d'un croisement à trois voies réalisé au Centre de recherche et de développement de Swift Current d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current, en Saskatchewan. En 2013, un croisement initial a été réalisé entre 'CDC Dynamic' et 'DT858', puis a été suivi d'un croisement avec 'Transcend'. En 2014, les graines F1 ont été semées en serre, puis la génération F2 a été cultivée en rangs espacés dans une pépinière de plein champ où les maladies étaient à l'état d'épiphyties, près de Swift Current. Deux cent trente-deux plantes F2 ont été sélectionnées, puis leurs graines ont été semées dans des rangs de 2 mètres près de Lincoln, en Nouvelle-Zélande. Cent vingt-neuf lignées F3 ont été sélectionnées, puis la génération F4 a été cultivée dans des parcelles en conditions non irriguées dans le cadre d'essais non répétés, près de Swift Current et d'Indian Head, en Saskatchewan, en 2015. Dix-neuf familles F5 comptant chacune 7 lignées ont été sélectionnées, puis leurs graines ont été semées dans des rangs de 2 mètres près de Lincoln. En 2016, 69 lignées F6 ont été cultivées dans des parcelles en conditions non irriguées près de Swift Current et de Saskatoon, en Saskatchewan, et en conditions irriguées, à Lethbridge, en Alberta. Une des lignées, qui satisfaisait à tous les critères de sélection, a été désignée A1323-EW05. Des évaluations de la qualité ont été menées au Laboratoire de qualité du Centre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba, et au Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current. La lignée a été inscrite à l'essai 'A6' du blé dur en 2017 et à l'essai B du blé dur en 2018, puis a été soumise à d'autres évaluations de la résistance aux maladies dans plusieurs localités de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan. La variété a été inscrite à l'Essai d'enregistrement du blé dur, sous la désignation DT2015, de 2019 à 2021. 'AAC Antler' a été sélectionnée en fonction de la résistance aux maladies, de la hauteur de la plante, de la résistance de la paille, de la précocité de maturation et de caractères liés à la performance et à la qualité du grain tels que la teneur en protéines, la force du pigment et du gluten et la qualité meunière.

Épreuves et essais: Les essais comparatifs de 'AAC Antler' ont été réalisés en 2021 et en 2022 au Centre de recherche et de développement de Swift Current, à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété disposées en blocs aléatoires complets. Chaque parcelle était constituée de 4 rangs de 3,0 mètres espacés de 0,23 mètre. La densité de semis était de 270 graines par mètre carré, ce qui donne 3 000 plantes par répétition et par variété. Les caractères quantitatifs étaient fondés sur au moins 20 mesures par variété et par année, sauf le poids du grain, qui était fondé sur 4 mesures par variété et par année. Les différences entre les moyennes sont significatives à un seuil de probabilité de 5 %, selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

Tableau de comparaison pour 'AAC Antler'

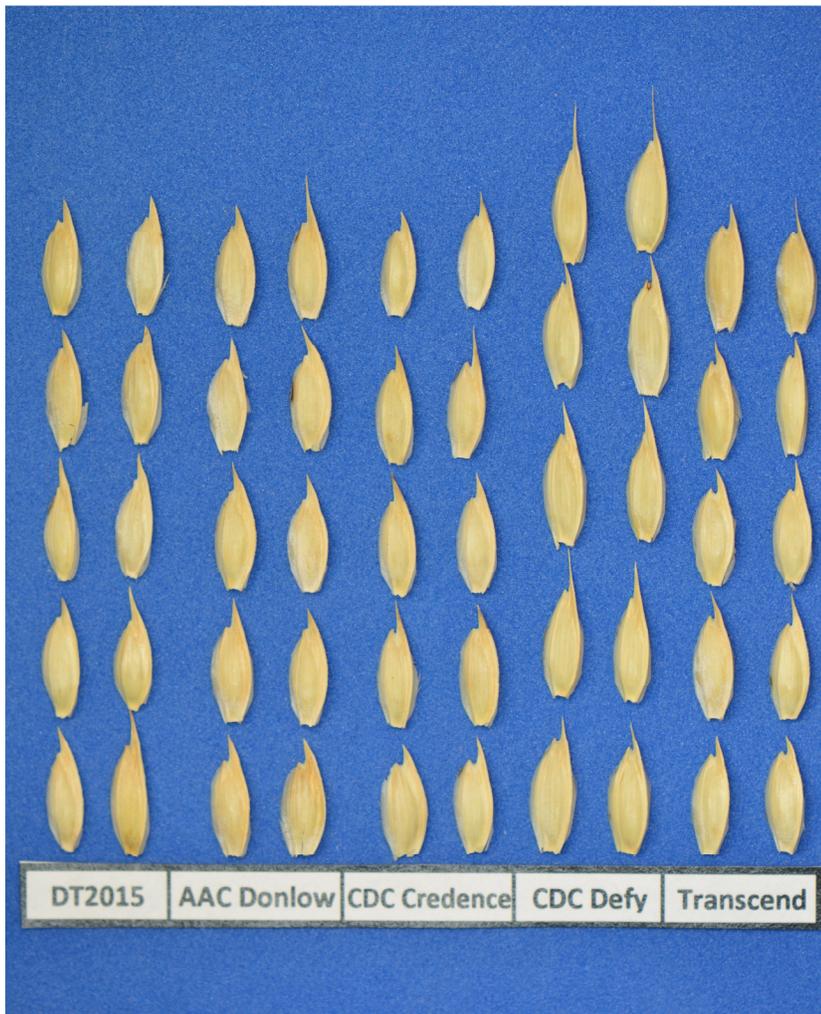
	'AAC Antler'	'AAC Donlow'*	'CDC Credence'*	'CDC Defy'*	'Transcend'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 2,0)	22,4	22,9	23,4	26,5	23,0
écart-type (2021)	2,9	2,6	1,9	2,8	2,0
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 1,7)	25,0	24,1	25,3	27,0	23,8
écart-type (2022)	2,1	1,7	2,9	2,3	2,2
<i>Largeur de la dernière feuille (mm)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 0,9)	15,3	16,6	16,2	15,4	5,6
écart-type (2021)	1,4	1,2	1,1	1,1	1,4
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 0,6)	16,0	17,0	15,6	15,3	15,3
écart-type (2022)	0,9	1,1	1,0	1,3	1,1
<i>Précocité d'épiaison (nombre de jours depuis le semis jusqu'au dégagement complet de 50 % des épis)</i>					
2021 (p.p.d.s. = 1,0)	64	63	64	61	62
2022 (p.p.d.s. = 1,0)	56	55	55	53	55
<i>Hauteur de la plante à maturité, avec l'épi et les arêtes (cm)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 1,1)	93,4	93,2	99,8	99,4	100,5
écart-type (2021)	3,3	3,1	2,9	2,7	3,3
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 2,9)	97,9	97,0	101,9	103,0	104,5
écart-type (2022)	3,3	3,9	2,5	3,7	4,5

<i>Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 2,2)	7,1	7,0	7,2	7,8	7,5
écart-type (2021)	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 2,7)	7,0	7,0	7,1	7,8	7,6
écart-type (2022)	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
<i>Longueur de la glume inférieure (mm)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 0,3)	9,1	8,7	8,7	10,0	8,9
écart-type (2021)	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 0,3)	9,6	9,1	9,0	10,5	9,5
écart-type (2022)	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4
<i>Poids de 1 000 grains (g)</i>					
moyenne (2021) (p.p.d.s. = 1,5)	41,9	43,5	42,8	44,0	43,4
écart-type (2021)	0,6	1,4	1,2	0,7	0,9
moyenne (2022) (p.p.d.s. = 2,2)	41,6	43,0	43,8	44,1	41,9
écart-type (2022)	1,7	1,2	1,0	1,1	0,6

*variétés de référence



Blé: 'AAC Antler' (gauche) avec les variétés de référence 'AAC Donlow' (centre gauche), 'CDC Credence' (centre), 'CDC Defy' (centre droite) et 'Transcend' (droite)



Blé: 'AAC Antler' (gauche) avec les variétés de référence 'AAC Donlow' (centre gauche), 'CDC Credence' (centre), 'CDC Defy' (centre droite) et 'Transcend' (droite)